



COLLECTIF POUR LE DEVELOPPEMENT DES PISTES ET ITINERAIRES CYCLABLES À LA BAULE

Objectif du collectif

L'objectif de notre collectif est de mener une concertation avec les résidents de La Baule et des acteurs de la vie communale (associations, commerçants, clubs) afin de construire avec les pouvoirs publics un « **Plan Vélo** » permettant de définir des itinéraires cyclables au travers de la commune.

Ces itinéraires serviront à répondre à la fois aux **besoins de mobilité** de plusieurs catégories d'habitant de notre commune. Il s'agit en premier lieu de **sécuriser les déplacements des enfants** vers les établissements scolaires, les clubs sportifs et les lieux de loisir. Pour les résidents, il s'agit d'accompagner les nouvelles pratiques d'usage du vélo pour se déplacer vers divers lieux de commerce et d'agrément.

Naturellement pour une **ville balnéaire et touristique**, le vélo devient un atout à développer à la fois pour faciliter la mobilité estivale et participer à une image nouvelle de la station. La labélisation « vélo » de La Baule doit être un atout de plus en matière de tourisme. À l'heure où toutes les collectivités développent une approche dynamique sur le vélo notamment en matière d'attractivité touristique, La Baule doit s'inscrire dans ce contexte de manière volontaire.

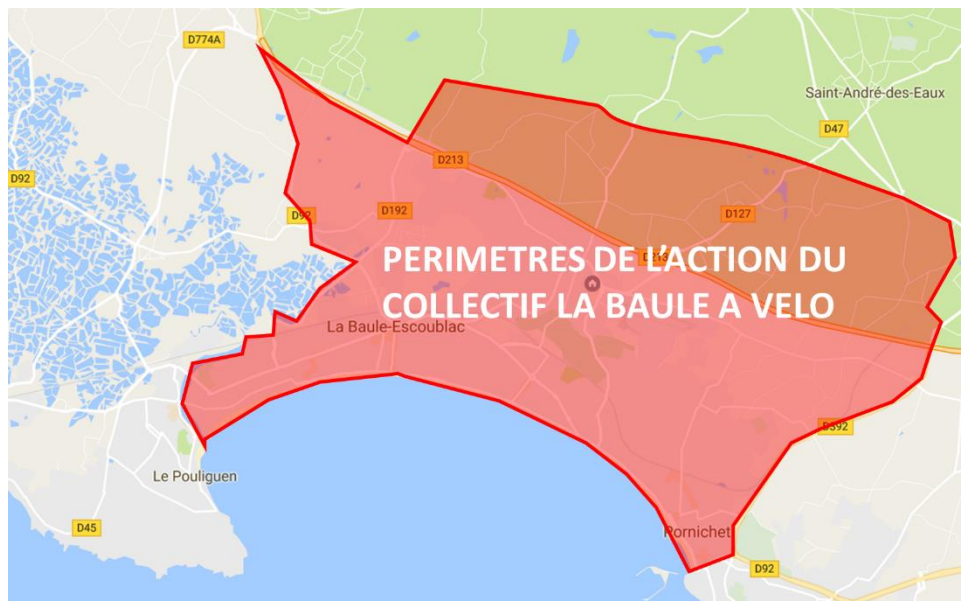
La construction d'un **plan vélo construit en collaboration entre habitants, acteurs et municipalité** doit permettre un maillage de la commune. Ainsi, le plan vélo doit relier les différents quartiers, les lieux fonctionnels (écoles, centres sportifs, espaces culturels), les lieux d'attractivité (commerces, marchés, plages), les espaces d'hébergements touristiques. Il sera relié aux itinéraires d'échelles supérieures telle que « Vélocean », « Cap à vélo » et autres réseaux mis en place par les communautés de communes pour rejoindre les hameaux et communes avoisinantes. (plan velo cap atlantique)

Ce plan prévoira de **matérialiser ces itinéraires** par de la signalétique et des aménagements de différents types : voies protégées, pistes réservées, marquage d'itinéraires... Ces itinéraires seront détaillés sur une carte gratuite distribuée par l'office de tourisme et la mairie dans le cadre de la politique d'attractivité de la station.

La démarche citoyenne évoquée ici est tout à fait complémentaire des engagements de la communauté de commune au travers du schéma directeur vélo de Cap Atlantique (cf étude INDIGO de novembre 2016). Le collectif est dans une démarche de **proximité et de quotidienneté des usages du vélo dans la commune de La Baule**.

Périmètre de l'action

Le périmètre envisagé intègre l'ensemble de la commune de La Baule (cœurs de villes, quartiers, hameaux) étendue à certaines zones avoisinantes des communes de Le Pouliguen, Pornichet, Guérande et Saint-André des Eaux afin d'assurer une logique dans les axes principaux à développer.



Pourquoi ce collectif ?

De nombreux parents expriment les difficultés de faire circuler leurs enfants à vélo sur la zone de La Baule / Pornichet pour des **questions de sécurité** vis-à-vis du risque que présente la circulation automobile.

Dans leur grande majorité, les voies de La Baule sont souvent étroites et ne permettent pas des flux mixtes voitures / vélos séparés. Peu de voies sont aménagées et sécurisées pour les cyclistes et certains axes de liaisons sont particulièrement dangereux à parcourir à vélo.

Les itinéraires existants ne sont pas clairs, peu directs et manquent de **cohérence globale**. Une concertation large avec l'ensemble des acteurs concernés doit ainsi permettre de construire le « plan vélo » avec une ambition élevée répondant à tous les besoins de mobilité des habitants, quel que soient leur âge et leurs motivations.

Le développement des pistes cyclables répond parfaitement à la **vocation touristique** de La Baule et aux pratiques en hausse des résidents non permanents qu'ils soient présents régulièrement (résidences secondaires) ou ponctuellement (vacances, haute saison).

La mobilisation de ce collectif en concertation avec divers acteurs tels que les parents d'élève, commerçants, responsables des clubs et lieux de cultures doit permettre de construire avec les autorités municipales un « plan vélo » collaboratif prenant en compte les besoins, les moyens et les contraintes.

Si la commune reste l'organisatrice pratique d'une nouvelle politique du vélo elle peut le faire grâce à ce collectif et les autres acteurs concernés dans un esprit dynamique permettant l'échange et la co-construction. La valorisation d'une telle démarche participerait à l'image de ville vis-à-vis de ces résidents et de l'extérieur.

Action du collectif

Le collectif mènera une action construite avec un **dialogue permanent avec les élus et les services publics**.

Le collectif a pour action de **réunir les résidents** à travers les parents d'élèves, des associations de riverains et de protection de l'environnement pour **réfléchir et agir ensemble pour améliorer la circulation à vélo**. La concertation s'étendra aux acteurs économiques qui ont pu exprimer des besoins tels que les commerçants et les gestionnaires d'hébergements, de lieux de loisir, de divertissements, de culture.

L'action prévue à ce jour du collectif est :

- De réaliser un **état des lieux** de la situation :
 - Avoir un état de l'existant (pistes matérialisées, parcours Vélocéan, itinéraires balisés, pistes en projet.
 - Comprendre les enjeux en terme de contraintes et règles d'urbanisme et environnementales.
 - Interroger les résidents sur les problèmes principaux identifiés (les points noirs) et les solutions déjà identifiées.
- De réaliser un outil d'aide à la concertation avec les pouvoirs publics : **carte** des principaux axes cyclables à développer et proposition des **solutions d'aménagement**.
- D'engager un processus collaboratif avec les élus en déclenchant et participant à des **réunions de travail**.
- D'animer des échanges avec les résidents de l'avancement du projet et de récolter les avis.
- De co-construire un « **Plan Vélo** » **validé et planifié** par les pouvoirs publics engage le déploiement des aménagements à réaliser.

Planning prévisionnel

	2016		2017											
	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Création et mise en place du collectif	→	→												
Etat des lieux des itinéraires et projets existants		→	→											
Consultation des résidents (réunions, sondages, ...)				→	→	→	→							
Synthèse des attentes (cartes, aménagements)						→	→	→						
Concertation avec les élus							→	→	→	→	→	→	→	→

Fonctionnement

Le fonctionnement du collectif repose sur une structure à 3 niveaux

- **Le groupe Porte-Parole** : Groupe de 4 à 6 personnes investies dans ce projet et menant les différentes actions
- **Les Relais** : Personnes des associations (parents d'élèves, protection de l'environnement, riverains, servant de relais entre le groupe porte-parole et les contributeurs.
- **Les Contributeurs** : l'ensemble des personnes participant à la réflexion à travers les sondages, les réunions d'échange, les échanges par mail (commerçants, acteurs économiques et culturels).



Contacts

☎ Thibaut LANTHIEZ : 06 59 68 12 15
 ☎ Morgane LE DEAN : 06 62 84 71 39
 ☎ Anne RIOT : 06 07 63 18 76
 ☎ Paul TOURRET : 06 64 22 48 80
 ☎ Alexandra RUELLAN : 06 79 95 01 00

✉ : labauleavelo@gmail.com
 🌐 : labauleavelo.over-blog.com

📍 : 55 Avenue de Mésoré – 44500 LA BAULE ESCOUBLAC